

Bulletin d'information de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Sauvage (APELS).  
L'Association protège votre milieu de vie depuis 1970.

## Mot de la présidente

Nous avons eu un hiver plutôt médiocre, il a été impossible d'ouvrir le lac pour patiner. Il semble que l'été, quant à lui, s'annonce beau et chaud. Nous saurons bien tous profiter, à notre façon, de cette belle saison.



Vous êtes tous conviés à notre assemblée annuelle qui se tiendra le 1er juillet 2012, chez Michel et Micheline, au 2641 chemin du Lac Sauvage, à 10h00.

Lors de cette assemblée, nous devons entre autre tenir une consultation sur « l'asphaltage » ou non du dernier tronçon du chemin qui a été réparé l'été dernier. En effet, la base du chemin a été refaite à la fin de l'été dernier et il a bien mieux tenu au dégel que par les années passées. Cette base a maintenant une profondeur d'environ 60 cm.

Au printemps, j'ai reçu une lettre de la municipalité nous annonçant qu'il n'était pas prévu d'asphalter le chemin cet été. On souhaite également avoir notre avis pour le futur. La municipalité ne semble pas privilégier le revêtement d'asphalte pour ce tronçon de chemin. Présentement, on nous dit que l'entretien, fait avec une niveleuse, est plus facile.

D'un autre côté, pour remettre de l'asphalte qui tiendrait aux changements de saisons, il faut une base d'environ un mètre. Le chemin devra donc être surélevé d'un autre 40 cm, ce qui

peut rendre l'accès à nos entrées respectives plus difficile ou obliger des travaux pour chacun de nous.

Je me suis renseignée sur l'impact qu'aurait un chemin en gravier sur l'évaluation de nos propriétés. M. Letarte s'est informé auprès de trois agents d'immeuble différents et il a obtenu trois réponses différentes. Il est donc difficile de se prononcer sur cet impact.

Pour éviter les désagréments de la poussière, M. Letarte m'a informée qu'il y aura épandage d'un abat poussière de chlorure de calcium en flocon. Il m'a envoyé de l'information sur le produit. Ce produit est approuvé par le BNQ (Bureau de normalisation du Québec), certification exigée par le Ministère du Développement Durable, Environnement et Parc. Le chlorure de calcium prévient la formation de poussière en absorbant l'humidité présente dans l'air, ce qui favorise l'agglomération de petites particules de poussière avec les agrégats de dimension plus importante.

Voici les principaux arguments invoqués. Nous pourrions en discuter ensemble et envoyer un avis à la municipalité.

Finalement, sur une note plus triste, le lac a perdu une autre doyenne. Mme Nicole Grandmaison nous a quittés au mois de février des suites d'une leucémie. Une carte a été envoyée à la famille au nom de l'association.

*Nathalie Frappier*

## Carte bathymétrique

Une nouvelle carte bathymétrique de notre lac sera préparée au cours de l'été 2012. Le lac Sauvage a été sélectionné par le Conseil Régional de l'Environnement des Laurentides.

La dernière carte date de 1974. Vous pouvez la consulter dans la section Archives du site web le l'APELS ([www.apels.ca](http://www.apels.ca)). Vous remarquerez qu'à cette époque, on trouvait 6 espèces de poissons dans notre lac. Plusieurs pêcheurs sont passés depuis...

*Pierre Turcotte*

## Sommaire

- 1 **Mot de la présidente**
- 1 **Carte bathymétrique**
- 2 **Vive la haute vitesse**
- 3 **Suivi des coupes de bois**

## Vive la haute vitesse !

À quelques reprises dans ce journal, je vous ai fait part des essais de certains résidents pour trouver une connexion à l'internet haute vitesse au lac Sauvage. Aux dernières nouvelles (Huard de Février 2011), la solution que j'avais trouvée il y a 3 ans chez Bell n'était plus disponible et plusieurs résidents suivaient l'exemple de Raymond Mayer et utilisaient la centrale sans fil de Rogers.

Au cours de la dernière année, la situation a continué d'évoluer et voici un résumé des solutions qui s'offrent à vous aujourd'hui :

### La centrale sans fil de Rogers ou de Bell

Les deux fournisseurs offrent une centrale sans fil basée sur la technologie du cellulaire (HSPA). Dans les deux cas, un amplificateur de signal est nécessaire et il y a certains endroits autour du lac où la réception peut être mauvaise, même en utilisant l'amplificateur. Le signal de Bell et de Rogers semblent provenir de la même tour cellulaire près du village de St-Jovite. Il y a de plus en plus d'utilisateurs qui se branchent sur cette tour cellulaire et aux heures de pointe, la vitesse peut fluctuer. La vitesse est quand même excellente en général (du moins pour le service de Bell que j'utilise) et la seule limite est la quantité de données qui est de 3 Go par mois pour le forfait de base.

Pour cette solution, le tarif mensuel est de 45\$ pour Bell et 46.81\$ pour Rogers. Dans les deux cas, la centrale sans fil coûte 100\$ et le tarif mensuel augmente de 10\$ si on utilise plus de 3 Go et moins de 5 Go. Il faut en plus compter 350\$ à 550\$ pour l'amplificateur de signal (installation non incluse). Les avantages de cette solution sont qu'on peut y jumeler une ligne téléphonique assez économique et qu'on peut utiliser la centrale en ville autant qu'au chalet.

### L'internet par satellite

Ce type de connexion est disponible depuis quelques années et est vendu par la compagnie Xplornet ([www.xplornet.com](http://www.xplornet.com)). Le signal est disponible vraiment n'importe où et c'est probablement pour cette raison que la municipalité de St-Faustin-Lac-Carré a choisi de contribuer pour rendre ce service plus abordable.

Pour ce type de service, il faut installer une antenne parabolique semblable à celle de la télé par satellite. Comme le satellite est beaucoup plus loin que l'antenne cellulaire, il y a toujours un petit délai lorsqu'on accède à une nouvelle page web. La vitesse est moins grande que pour le service de Bell ou Rogers mais le forfait permet de télécharger beaucoup plus de données par mois (20 Go au lieu de 3 Go).

Pour le forfait de base à 1.5 Mb/s et 20 Go, le prix spécial pour les résidents de St-Faustin-Lac-Carré est de 49.99\$ par mois et le coût d'installation total est de 99\$. Le distributeur local de ce service est le Centre Électronique St-Jovite au 819-425-8564.

### L'offre du Groupe-accès communications

Il y a quelques semaines, Maurice et Nicole Cormier m'ont informé d'une nouvelle solution qui semble très intéressante. Ils ont contacté le Groupe-accès communications pour tenter d'obtenir une solution à leur problème d'accès internet. Leur chalet est très mal placé pour accéder à l'antenne de Bell ou Rogers et ils n'étaient pas impressionnés par l'offre d'Xplornet.

Le Groupe-accès exploite en fait un réseau privé, déployé selon les besoins, ce qui en fait un fournisseur assez différent des autres. Ils installent les équipements nécessaires pour amener le signal sans fil jusqu'au lac, à un point central. Le signal est ensuite diffusé à tous les résidents du lac qui s'abonnent, à partir de ce point central.

Le coût total pour l'installation est 350\$ et le coût mensuel varie entre 29\$/mois et 59\$/mois selon la vitesse choisie (voir l'annonce à la page 4). Pour 29\$ par mois, la vitesse est acceptable, à 500 Kbps et on a droit à 5 Go, ce qui en fait un service vraiment abordable pour les petits utilisateurs.

Pour en savoir plus, consultez leur site web à [www.acces.com](http://www.acces.com) ou appelez Stéphane au 1-866-530-7777 poste 231.

*Pierre Turcotte*

## Le Huard

Vol. 23 No 1 – Juin 2012

Le Huard est un lieu de partage des informations entre les propriétaires du Lac. Pour qu'il remplisse sa mission, il faut que chacun y communique les informations pertinentes à notre communauté. Certains(es) le font régulièrement et nous les en remercions. Les membres qui ont des suggestions, des informations à transmettre ou des annonces à publier sont priés de les soumettre au plus tard deux semaines avant chaque édition par courriel à l'éditeur.

Le Huard est normalement publié 3 fois par année

Responsable de la rédaction : Nathalie Frappier  
Éditeur : Pierre Turcotte ([pierre.t01@gmail.com](mailto:pierre.t01@gmail.com))

## Suivi des coupes de bois

Tel que promis à la réunion annuelle de l'an dernier, votre comité exécutif a suivi de près les résultats de la consultation du printemps dernier concernant les coupes de bois projetées derrière le cap aux bleuets, près du lac Long.

Rappelons brièvement le processus qui "normalement" devait mener au plan d'aménagement forestier 2013-2018:

- Consultation publique : avril 2011
- Compilation des commentaires : mai 2011
- Développement de mesures d'harmonisation et préparation du plan opérationnel : automne-hiver 2011-2012
- Consultation publique sur le plan opérationnel : printemps et été 2012
- Mesures et ententes d'harmonisation finales : automne 2012
- Entrée en vigueur de la planification : avril 2013

Lors de la première consultation publique, l'APELS a transmis une lettre au CRNTL, l'organisme qui organisait la consultation. Des résidents du lac ont aussi transmis des commentaires au CRNTL.

Notre principal contact pour le suivi est Jacques Supper, directeur général du CRNTL. J'avais d'abord contacté M. Supper lors de la consultation. Il m'avait expliqué que les changements au régime forestier amènent plusieurs changements dans la planification forestière. Entre autres, la planification qui était faite par les compagnies et soumise au ministère des ressources naturelles doit maintenant être faite par le ministère lui-même, qui n'a pas nécessairement en poste tous les ingénieurs forestiers requis. On pouvait déjà s'attendre à des retards dans le processus de planification.

En février dernier, j'ai écrit à M. Supper pour m'informer des développements. Voici la réponse qu'il m'a transmise par courriel:

*"Bonjour, je vous achemine une copie du document déposé lors de la séance du 31 mai dernier. L'échéancier initialement prévu par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a été modifié en fonction de la mise en place du nouveau régime forestier. La période dédiée aux inventaires forestiers a connu certains retards notamment. Soyez assuré que les commentaires que votre association a formulés seront pris en compte. La table de gestion intégrée des ressources et du territoire n'a pas encore analysé ce secteur. Selon l'information obtenue du ministère, le dépôt de la planification de ce secteur devrait se faire d'ici le mois de juin prochain. La table de gestion intégrée des ressources et du territoire devrait émettre des recommandations qui seraient suivies d'un retour en consultation publique prévue à l'automne prochain. Dès que cet échéancier sera confirmé, soyez assuré que nous vous aviserons par courriel. Le rapport de consultation sera déposé sur le site de la Commission des ressources naturelles*

*et du territoire sous peu. Recevez mes salutations les meilleures*

*Jacques Supper"*

Le document déposé lors de la séance du 31 mai est en fait le compte rendu de la consultation. Il contient quelques statistiques sur la participation à la consultation et un résumé des commentaires soumis. Pour l'unité d'aménagement 61-51, qui concerne entre autres le lac Sauvage, voici le résumé des commentaires reçus, tel que décrit dans le rapport:

- Commentaires sur le contrôle et le suivi des activités en terre publique
- Demande de précision sur les travaux, délimitation des chantiers, prestations sylvicoles et itinéraires de transport
- Protection des sentiers récréatifs et recours à des séparateurs de coupe
- Objections complètes à certains chantiers (5)
- Harmonisation souhaitée avec le projet de grande boucle Tremblant
- Sentier de motoneige

Dans les grandes lignes, on peut constater que nos commentaires ont été notés.

Le courriel de M. Supper mentionnait en février dernier que le processus prenait du retard. Claudia Elie a aussi contacté M. Supper à la mi-avril et a appris qu'aucun plan opérationnel n'avait été déposé devant la table de gestion intégrée à cette date. Ce retard remettait même en cause l'entrée en vigueur de la planification pour notre unité d'aménagement. La consultation publique sur le plan opérationnel ne se fera définitivement pas avant l'automne.

Claudia se propose de contacter régulièrement M. Supper pour s'informer des progrès et elle aura probablement des nouvelles lors de notre assemblée annuelle de juillet.

*Pierre Turcotte*



## Merci à nos commanditaires



# GROUPE-ACCES COMMUNICATIONS

**Vous en avez assez des connexions lentes  
par ligne téléphonique ou par satellite?**

**Résidentiel et commercial**

**Nouvelles régions:**

- Lac Verdure
- Lac Caribou
- Lac Richer
- Lac Earl
- Lac des Écorces
- Lac Sauvage
- Lac Labelle

À partir de  
**29\$ /mols**



**Idéal pour nouveaux développements immobiliers**

**Service internet haute vitesse sans fil dans les Laurentides**

GAC est maintenant à : Brownsburg-Chatham, Mont-Tremblant, Mont-Tremblant-Nord, St-Faustin-Lac-Carré, Brébeuf, Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe, Lantier, Sainte-Lucie, Val-David, Val-Morin, Saint-Adolphe-D'Howard, Sainte-Adèle, Estérel, Sainte-Marguerite, Prévost, Sainte-Anne-Des-Lacs, Saint-Sauveur, Morin-Heights, Lac-des-seize-Isles, Wentworth et Wentworth-Nord, Saint-Calixte, La Conception, Huberdeau, Labelle, Arundel, La Minerve, Montcalm, Weir, Gore (Lac Barron, Grace Park, Lakeview), Mille-Îles, Lachute, Saint-André d'Argenteuil, Harrington, Brownsburg-Chatham, Val-des-Lacs, Grenville, Rigaud.  
GAC bientôt disponible à : Entrelacs, La Macaza, Piedmont, St-Remi-d'Amherst, Saint-Colomban, Saint-Donat, Saint-Hippolyte, Val-Durn.

**Visitez notre site web à [WWW.ACCES.COM](http://WWW.ACCES.COM) et remplissez notre demande d'information  
1 877 771-3637, poste 13 [info@acces.com](mailto:info@acces.com)**

**Disponible au  
Lac Sauvage**

# LABORATOIRE JEAN-MARC ROSS

**Orthèses du pied et Chaussures**

Permis # 2103-7091      Jean Marchand, orthésiste, Prop.  
Natalie Ross Prop.

720, rue de Saint-Jovite,  
Mont Tremblant (Qc) J8E 3J8

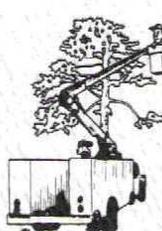
Mont Laurier            Membre de  
St-Donat      L'Association      Nationale des      Tél. : (819) 425-9640  
1-800-465-PIED(7433)      Orthésistes du Pied      Fax : (819) 425-9327



## POURVOIRIE DU Lac Berval

*Pêche et hébergement*

819-324-7900



## Boulet Barbe enr.

**Service d'engin élévateur**

1861, chemin Lac-Sauvage  
Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2

ÉMONDAGE ET ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX  
SERVICE D'ESSOUCHAGE - LOCATION CAMION NACELLE

*Jean-Claude Barbe*  
(819) 425-8586  
Cellulaire: (819) 681-8514  
Courriel : [bbarbe@qc.aira.com](mailto:bbarbe@qc.aira.com)

ESTIMATION GRATUITE  
ASSURANCE COMPLÈTE



## Travaux MultiServices

**Déneigement Rénovation Réparations Peinture**

Estimation sur demande      Sylvain Grand'maison  
**819 425 8923**